

Image not found or type unknown



calcul brut anuel convention metallurgie

Par **ste72**, le **08/01/2024** à **20:07**

Bonjour

Je suis dans une entreprise, mon contrat de travail indique un brute annuel sur 13 mois de 2280 EUROS par mois, 13ème mois versé sur décembre. je suis sur une base 35 heures.j'ai été classé dans la nouvelle convention E9, donc un brut annuel mini légal de 30500 selon la convention.Ma question se pose sure le mode de calcul du brut annuel pour avoir le mini légal E9

c'est $12 \times 2280 = 27360$ ou $13 \times 2280 = 29640$, dans les 2 cas je suis en dessous des 30500, donc l'employeur devra m'augmenter pour atteindre les 30500?

Merci beaucoup

Par **janus2fr**, le **09/01/2024** à **07:02**

Bonjour,

Il faut bien compter les 13 mois plus les éventuelles primes liées au travail qui peuvent vous faire éгалer ou dépasser le minimum conventionnel.